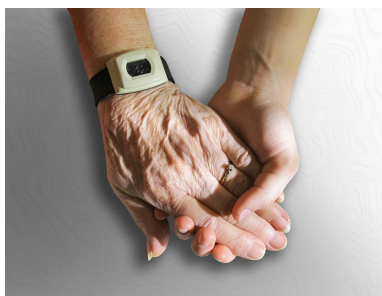


<http://gec.venissieux.org/Prime-grand-age>



Prime « grand âge »

- La lettre -



Date de mise en ligne : lundi 22 février 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Parmi les engagements pris par l'État pour la revalorisation des salaires des aides-soignants, la prime « grand âge » a d'abord été mise en place pour les personnels de la fonction publique hospitalière puis transposée à la fonction publique territoriale.

Si nous pouvons nous féliciter de cette prime qui a vocation à reconnaître l'engagement et les compétences des auxiliaires de soins assurant une fonction essentielle dans la prise en charge des personnes âgées, pour autant, son financement aurait dû avoir une autre source que celle de l'assurance maladie. De ce fait, ce sont les travailleurs, les agents du service public qui vont, en réalité, financer cette prime par le biais de leurs cotisations !

Alors que la crise sanitaire a mis à l'épreuve la branche maladie de la sécurité sociale avec une augmentation des hospitalisations, les campagnes de dépistages, les arrêts maladies qui en découlent ; notre système de protection sociale pensé par Ambroise Croizat a néanmoins résisté et persisté. Il a montré que notre système public de santé est précieux. Pourtant il est toujours et encore la cible d'attaques de nos gouvernements alourdissant la dette de la sécurité sociale et provoquant le démantèlement progressif de l'hôpital public.

Nous pouvons voir au quotidien que cette crise sanitaire, sociale et économique fait des ravages et malheureusement toutes les générations sont touchées.

C'est d'autant plus dur pour nos aînés. Nous souhaitons être le plus réactif possible afin de répondre aux mieux à leurs besoins sans toutefois se substituer au droit commun. C'est en ce sens que, notre Ville via son CCAS, a recruté deux services civiques ayant pour missions de rendre visites à nos aînés et permettre de maintenir du lien social. Sachez que les premières visites ont débuté la semaine dernière.

Sur les 150 propositions de notre plan de mandat, figurait l'ouverture d'un accueil de jour médicalisé pour des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, ce qui permet aux aidants d'obtenir un temps de répit. C'est chose faite. Ce service spécialisé situé à la résidence Ludovic Bonin a ouvert fin janvier. Dans la continuité de cette idée, nous travaillons à proposer à ces mêmes aidants, des temps d'activités dont ils ont tant besoin. D'ailleurs des contacts se tissent et se renforcent avec l'OMR et France Alzheimer.

Post-scriptum :

[Pour lire l'intervention complète...](#)